

Extrait du ReSo - Réformistes et Solidaires

<http://www.re-so.net>

Connaître le système politique iranien

- AGIR - IRAN : "Respect their rights - Respect their votes !" -

Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009

Description :

Quelques clés pour mieux comprendre le système politique iranien.

ReSo - Réformistes et Solidaires



Le système politique iranien est une république théocratique islamique composée de plusieurs institutions qui sont élues de manière directe ou indirecte.

Les principaux organes du pouvoir sont les suivants :

- ▶ **Le Guide de la Révolution** : c'est le vrai chef du régime. Il est élu (potentiellement à vie) et révocable par l'Assemblée des experts, une institution composée d'environ 80 membres élus au suffrage universel direct.
- ▶ **Le Conseil des gardiens de la Constitution** : équivalent d'un Conseil constitutionnel, il est composé de 12 membres qui sont garants. Sa mission est de veiller à la compatibilité des lois à la Constitution et à l'islam. A ce titre il se prononce sur la validité des lois votées au Parlement mais aussi sur toutes les candidatures aux élections présidentielles, législatives ou encore à l'Assemblée des experts.
- ▶ **Le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime** : composés de membres de droits et de personnalités désignées par le Guide, il est chargé d'arbitrer les différends entre le Parlement et le Conseil des gardiens de la révolution. Il peut également à titre exceptionnel édicter des lois.

- ▶ **Le Président de la République** : son élection doit être validée par le Conseil des gardiens de la Révolution ainsi que par le Guide suprême. Davantage dans un rôle d'exécutants, son action est fortement encadrée par le Guide de la Révolution et les autres organes du pouvoir.

- ▶ **Le Parlement** : élus directement par le peuple, mais après une sélection préalable des candidats par le Conseil des gardiens de la Révolution, ses membres votent les lois. Cependant, celles-ci doivent encore être approuvées par le Conseil des gardiens ou le Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime.

Comme ces éléments le montrent, le régime semble présenter des gages de respect de la démocratie avec un système complexe d'organes élus, de manière directe et indirecte et un subtil équilibre des pouvoirs. Cependant dans les faits, ce libre exercice de la souveraineté populaire est empêché par deux faits constitutifs du régime :

- ▶ **La primauté du pouvoir religieux sur le pouvoir politique**, symbolisé par le Guide suprême, qui impose le respect de la loi coranique comme principe fondateur de l'action politique. Dans les faits, le Guide suprême peut bloquer toute décision qu'il n'approuve pas et nommer ses candidats aux postes clés du régime.

- ▶ **Le contrôle policier de la population**. La jeune République islamique a très rapidement mis sur pieds de puissants services de sécurité afin d'empêcher toute tentative de renversement. Ces organes sécuritaires se sont vus renforcés lors de la guerre Iran-Irak et aujourd'hui la tête du régime dispose de redoutables moyens de pression sur la population : l'armée, les services secrets, le Corps des Gardiens de la révolution islamique, ou Pasdaran, qui est un corps paramilitaire placé directement sous l'autorité du Guide suprême (dont font partie les Bassidji).

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_de_l'Iran